

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA GARDE-ADHÉMAR
Séance du lundi 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François LAPLANCHE-SERVIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 6

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votants : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 10 décembre 2025

Etaient présent(e)s : M. LAPLANCHE-SERVIGNE François - Mme MILHAUD Agnès - M. SIMONIN Georges - Mme COSSIN Sabine - M. WINAUD-TUMBACH Georges - M. GAMET Jean-François - M. MACON François - Mme HERBERT Maria - Mme BESSON-LLORET Véronique

Etaient absent(e)s : Mme ROLLAND Antoinette - Mme BIRADES-TROCCAZ Emilie M. FARJON Jean-Marc - M. FABRE Nicolas - Mme BARBET Christine - Mme MOINE-DOUMENG Isabelle

Pouvoirs : Néant

Est désigné comme secrétaire de séance : Maria HERBERT

DÉLIBÉRATION N°2025-84: Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Clac'Scène dans le cadre du Village de Noël 2025

Dans le cadre de la promotion du théâtre et de la magie, Madame COSSIN, adjointe, propose le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Clac'Scène.

Cette association interviendra lors du Village de Noël 2025 pour un spectacle de magie de rue.

Afin de soutenir cette action, la commune de La Garde-Adhémar propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association Clac'scène.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution de cette subvention pour l'année 2025.

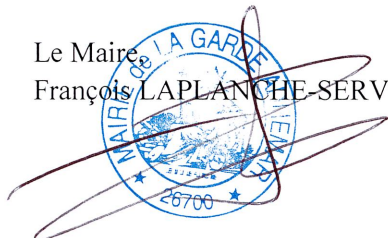
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association Clac'scène
- **D'IMPUTER** la dépense au budget communal 2025

Vote : **POUR : 09** **CONTRE : 00** **ABSTENTION : 00**

Fait le 15/12/2025

Le Maire
François LAPLANCHE-SERVIGNE



La secrétaire de séance,

Maria HERBERT

Accusé de réception en préfecture
102412001389-20251213-2025-84-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2025